

SEANCE DU 22 MARS 2019

Par convocation du dix-huit mars deux mil dix-neuf le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le vingt-deux mars 2019 à 20h30.

Ordre du jour :

1. Débat d'orientation budgétaire
2. Vote du taux des taxes 2019
3. Informations diverses

- ◆ Présents : Mrs CAILLOUX, COLLA, DIDOT, GOETGHEBEUR, ROYER, GOUSSOT et Mmes SEHILI, SOMNY, ROMELOT
- ◆ Excusés : Mrs Di Gregorio, Pellerin, Wagner Mmes Bergé, Dosda, Philippe
- ◆ Pouvoirs : Mme Philippe à Mme Sehili, Mme Bergé à Mme Somny
- ◆ Secrétaire : M GOUSSOT
- ◆ Nombre de conseillers en exercice : 15 – Le quorum est atteint
- ◆ Le compte rendu de la séance du 15/03/2019 est adopté

Ouverture de séance : 20h40

2) FISCALITE (7.2.1) – VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2019

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide, pour l'année 2019, une augmentation de 2% du produit attendu des taxes communales
 - fixe comme suit le taux des 3 taxes pour 2019 :
 - Taxe d'habitation : 14.26 %
 - Taxe foncière sur propriétés bâties : 12.54 %
 - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 26.72 %
- produit résultant de ces nouveaux taux : 161 377 €

La séance se termine à 22h30

Délibérations réceptionnées par le Préfet le 02/04/2019

- 1) DOB : pas de délibération : proposition de budget
- 2) FISCALITE (7.2.1) – VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2019

Liste des membres du conseil présents et Signatures

Cailloux	Sehili	Royer
Colla	Didot	Bergé XXX
Di Grégorio XXX	Dosda XXX	Goetghebeur
Goussot	Pellerin XXX	Philippe XXX
Romelot	Somny	Wagner XXX